



## Éditorial

### A QUOI SERT L'ESS ?

L'économie sociale et solidaire (ESS) qui représente près de 10% du PIB et des emplois en France doit relever de nombreux défis. Sociétaires des mutuelles et adhérents des associations se comportent souvent comme de simples consommateurs. L'ensemble des mutuelles, coopératives, associations et fondations, regroupées sous le nom d'ESS souffre d'un manque de médiatisation. Il faut donner plus d'identité et de visibilité à cet ensemble méconnu et pourtant omniprésent dans la vie du citoyen : services à la personne, assurance, loisirs, banque, etc.

L'ESS offre un correctif à une économie classique trop souvent impitoyable pour les perdants du système : travailleurs baptisés inemployables, personnes handicapées ou relevant de l'action sociale, membres de minorités discriminées, etc. L'ESS fournit aussi des services peu ou mal assurés par le « système habituel » : services à la personne y compris lorsque celle-ci est peu solvable, loisirs de masse, assurances, etc. Dans son rôle de correctif et de complément aux mécanismes du marché, l'ESS manifeste que l'économie ne fonctionnera durablement que si elle est (enfin) respectueuse de l'être humain et de son environnement.

Mais il ne faudrait pas se féliciter régulièrement de l'existence de l'ESS tout en continuant par ailleurs à accepter les excès et les dysfonctionnements de l'économie marchande libérale. Certains estiment qu'une ESS dotée de moyens nouveaux pourra se diffuser comme par contagion à l'ensemble de l'économie. On le voit avec l'essor de l'entrepreneuriat social. Pollinisation des principes de l'ESS ou récupération ? L'ESS, correctif et complément du modèle habituel de l'économie en est-elle aussi une alternative ?

Antoine Sondag  
antoine.sondag@lebret-irfed.org

## L'économie solidaire au service d'un développement intégral, démocratique et durable

Par Maria Angelina de Oliveira, Adriana Bezerra Cardoso, Brésil.  
Traduction : Isabelle Duquesne.

**Les deux auteures : Maria Angelina de Oliveira est engagée dans l'éducation populaire au Brésil. Après avoir exercé diverses responsabilités internationales au sein de la JOCI et du MMT (Jeunesse ouvrière catholique et Mouvement mondial des travailleurs catholiques), elle a co-fondé en 1979 le CEDAC (centre d'action communautaire) avec d'autres militants engagés dans des mouvements populaires. Adriana Bezerra Cardoso est l'une des animatrices actuelles du CEDAC.**

**Le CEDAC définit ainsi ses objectifs dans son rapport d'orientation :**

**« Former et aider les mouvements sociaux urbains pour qu'ils puissent mettre en place des actions politiques orientées vers la promotion du développement, de la démocratie et de la citoyenneté, au travers de processus participatifs d'éducation et d'organisation populaire, dans la perspective de la construction d'une société juste et solidaire ».**

Ce texte présente la trajectoire de l'économie solidaire au Brésil, notamment son importance croissante ces dix dernières années, à partir de la création du Forum brésilien d'économie solidaire (FBES)

### Gestation et naissance

L'histoire de l'économie solidaire au Brésil est relativement récente. Dans les années 1980, le pays connaît une grave crise économique et de fortes mobilisations sociales. Les premières initiatives sont menées par les acteurs de la société civile qui luttent pour la démocratisation : mouvements sociaux populaires, secteurs progressistes de l'Église catholique, organisations non gouvernementales, entre autres. Deux exemples sont significatifs : les Projets alternatifs communautaires (PAC), mis en place dans l'État de Rio Grande do Sul avec l'appui de Caritas, et l'Association des groupes de production communautaire (AGP), soutenue par le Centre d'action communautaire (CEDAC). Dans les deux cas, les groupes sont constitués en majorité de

femmes organisées autour de trois activités principales – production alimentaire, confection textile et artisanat – dont les revenus varient entre un demi et un salaire minimum et viennent compléter le budget familial. Ces expériences sont considérées comme les embryons de ce qui sera reconnu, à la fin des années 1990, comme « économie solidaire ».

### Multiplication et extension des espaces d'action

Les ajustements structurels et la globalisation néolibérale des années 1990 ont aggravé la crise économique. Les secteurs populaires sont touchés de plein fouet, mais aussi la classe ouvrière des régions industrialisées : fermetures d'usines, sous-traitance de la main d'œuvre, précarisation de l'emploi, perte de droits sociaux, augmentation du chômage et des inégalités sociales. Pour le gouvernement, le mouvement syndical, les mouvements sociaux populaires et les autres organisations de la société civile, le droit au travail devient alors le princi-

pal défi à relever. C'est dans ce contexte que naissent et se diversifient des pratiques économiques populaires dans tout le pays. Le mouvement élargit son champ d'action au monde industriel, syndical, universitaire.

### **L'économie solidaire dans le secteur industriel**

Les premières expériences d'économie solidaire en milieu industriel naissent à São Paulo, où des entreprises en faillite sont reprises par les ouvriers qui en deviennent les gestionnaires. Ils ont comme références les idées de coopération solidaire et d'autogestion ouvrière qui ont inspiré les luttes prolétaires du XIX<sup>e</sup> siècle. L'expansion de ce type d'expériences donne lieu à la fondation, en 1994, de l'Association nationale des travailleurs et des entreprises en autogestion (ANTEAG). Ses objectifs sont la préservation de l'emploi, la construction de relations de travail non basées sur le capital, l'appui aux nouvelles entreprises solidaires.

L'ANTEAG présente l'autogestion comme « un modèle d'organisation dans lequel les relations et les activités économiques combinent la propriété et/ou le contrôle effectif des moyens de production, d'une part, avec la participation démocratique au niveau de la gestion, d'autre part [...] ». Ainsi, les travailleurs peuvent décider de tout ce qui concerne la vie de l'entreprise : objectifs de production, formes d'investissement, politique de ressources humaines, etc. ».

Tout au long de sa trajectoire, l'ANTEAG étend ses activités de manière significative, en accompagnant le développement de nouvelles expériences menées par des entreprises industrielles des cinq régions du pays. Cela représente plus de 32 000 emplois dans le textile, l'agro-industrie, l'alimentation, le travail du cuir, la chaussure, la métallurgie, la mine, les services, la confection, la plasturgie, le tri sélectif, la céramique, l'ameublement, la papèterie, le verre, le caoutchouc, l'artisanat.

La contribution de l'association au mouvement solidaire se situe principalement aux niveaux de la capacité à diriger, des dynamiques d'organisation et de formation, des espaces de représentation, de l'identification d'objectifs communs visant au renforcement des entreprises, des négociations dans le cadre des politiques publiques (ANTEAG, Autogestão e Economia Solidária [Autogestion et économie solidaire], 2005).

### **Économie solidaire dans le secteur syndical**

En 1998, le mouvement syndical inscrit à son agenda la discussion sur l'économie solidaire. La coordination exécutive de la Centrale unique des travailleurs (CUT) décide de créer un groupe de travail sur ce thème, dont le rôle est de conduire un débat sur la ligne à suivre en la matière.

Face à la croissance du chômage qui fait suite aux restructurations économiques des années 1990, la CUT se rend compte que son champ d'action ne peut se limiter aux espaces industriels et qu'il devient nécessaire de s'impliquer dans l'univers de l'économie populaire, là où se trouvent les travailleurs sans emploi. La CUT s'attache alors à identifier dans quelle mesure, et comment, l'économie solidaire peut représenter une alternative pour ces travailleurs. En 1999, la Centrale crée l'Agence de développement solidaire (ADS), organisation d'appui et de promotion de l'économie solidaire et du développement local. L'Agence démarre avec trois projets centrés sur l'autogestion : ensembles coopératifs, systèmes de crédit solidaire et politiques de commercialisation. Pour rendre ces projets opérationnels, la CUT établit un protocole de collaboration avec le Département inter-syndical des études socioéconomiques (DIEESE) et avec le réseau d'universités Unitrabalho.

### **L'univers du travail syndical continue de s'étendre**

La présence de la CUT au sein des forces politiques actives dans le gouvernement fédéral et les conflits autour du contrôle de la représentation des travailleurs de l'économie solidaire ont abouti à la création, en 2004, de la Centrale des entreprises solidaires de production et de services, dénommée Union et solidarités des coopératives et entreprises de l'économie sociale du Brésil (Unisol-Brésil). Le but est d'assurer le renforcement d'une véritable économie sociale qui se traduise par la recherche d'une efficacité économique et d'une distribution équitable des profits engendrés par les travailleuses et les travailleurs. Il s'agit également de permettre que la solidarité devienne pratique courante au sein des entreprises, des coopératives et de la société, et contribue ainsi au développement et à la réduction des énormes inégalités économiques et sociales du pays (Unisol, Brésil, 2007).

L'Unisol défend les propositions d'un coopérativisme autogéré et mise sur les perspectives d'un « entreprenariat collectif » visant la promotion de chaînes de valeur solidaires au service d'un développement intégral, démocratique et durable.

### **L'économie solidaire dans le secteur universitaire**

À partir de la création d'un « noyau économie solidaire » coordonné par le professeur Paul Singer, le réseau Unitrabalho a impulsé les actions des universités en direction de ce type d'économie. Cet économiste a un long passé de militantisme au sein du mouvement des travailleurs et son intérêt pour les initiatives d'organisation autogérées de la classe ouvrière européenne l'a amené à théoriser l'économie solidaire et son caractère stratégique pour le Brésil.

Ce noyau s'est divisé en deux groupes : l'un, constitué de chercheurs, a cartographié entre 2005 et 2007 les expériences ; l'autre a pour vocation d'apporter un appui technologique et organisationnel aux entreprises en voie de constitution ou de consolidation. Ce dernier groupe est le point d'origine du réseau de Couveuses technologiques de coopératives populaires (Incubadoras Tecnológicas de Cooperativas Populares – ITCP), qui compte aujourd'hui 40 unités actives dans plusieurs régions du pays.

### **Le cheminement vers l'institutionnalisation**

Le phénomène s'accélère au milieu des années 1990 et au début de la première décennie du nouveau millénaire : augmentation du nombre de pratiques économiques populaires, organisation et articulation de forums et de réseaux de coopération. Ces espaces rassemblent divers acteurs impliqués dans la construction du mouvement : entreprises économiques solidaires, instances d'appui et de conseil, gestionnaires des politiques publiques.

En 1996 a lieu à Rio de Janeiro la première Rencontre du coopérativisme populaire, dont l'aboutissement majeur est la création du Forum [de l'État de Rio de Janeiro] du coopérativisme populaire (FCP-RJ). Les objectifs assignés à ce forum sont de deux ordres : permettre la communication et l'articulation entre les entreprises économiques solidaires et les instances d'appui et de conseil ; servir d'interface entre, d'une part, le mouvement d'économie solidaire et, d'autre part, les organisations ou mouvements sociaux

et les instances de l'État, afin d'influer sur la construction et la mise en œuvre de politiques de soutien à l'économie populaire solidaire.

En août de la même année, se tient à Porto Alegre la première « Rencontre [de l'État du Rio Grande do Sul] des expériences alternatives d'organisation populaire et de génération de travail et de revenus », accompagnée d'une foire-exposition des produits.

Entre 1998 et 1999, également à Porto Alegre, se met en place le Forum métropolitain d'économie populaire solidaire, sous l'impulsion de trois entités de l'Église catholique (Caritas, la Commission pastorale de la terre et la Pastorale ouvrière) et de deux ONG (CAMP et CECA), avec l'appui de quelques administrations municipales de la région métropolitaine, principalement la Préfecture municipale de Porto Alegre.

Il existe actuellement au Brésil 27 forums au niveau des États et 164 au niveau local ou microrégional, qui rassemblent plus de 3 000 entreprises économiques populaires, 500 unités d'appui et de conseil, 100 représentants du réseau de gestionnaires publics municipaux et d'État (Voir la carte des forums locaux sur [www.fb.es.org.br/forums](http://www.fb.es.org.br/forums)).

La structuration de l'économie solidaire en forums et réseaux représente un pas important, permettant au mouvement de régler les problèmes de dispersion et de fragmentation des expériences, de communication entre acteurs, ainsi que de construire un espace de représentation et d'influence sur l'élaboration des politiques publiques.

### **Structuration de l'économie solidaire au niveau national : création du FBES et du SENAES**

Le Forum brésilien de l'économie solidaire (FBES) est ainsi nommé car c'est le « fils légitime » du Forum social mondial (FSM). C'est à ce moment que sont mis en avant les éléments constitutifs de l'économie solidaire au Brésil. Lors de la première édition, à Porto Alegre en janvier 2001, un atelier aborde le thème « Économie populaire solidaire et autogestion » et conclut à la nécessité d'organiser le secteur au Brésil et de l'articuler avec le niveau international. À cette fin est créé le Groupe de travail brésilien d'économie solidaire (GT-Brasileiro), constitué de 12 structures et réseaux nationaux de promotion et d'appui. Le premier livre, publié en 2002, titre : *Du forum social mondial au Forum brésilien de l'économie solidaire*.

La première Assemblée plénière réunit à São Paulo en décembre 2002 à peu près 200 participants de 10 États fédéraux. Ils discutent de la création du Forum brésilien de l'économie solidaire et, en parallèle, adressent au tout nouveau président Lula une lettre qui propose la structuration d'un espace institutionnel au sein du gouvernement pour répondre aux demandes de ce secteur économique.

La seconde Plénière a lieu à Porto Alegre pendant le FSM de 2003. Présidée par le GT-Brasileiro, elle accueille environ 800 participants élus lors des assemblées préparatoires tenues dans les différents États.

En réponse à la demande reçue en décembre 2002, le président Lula annonce, pendant le FSM qui a lieu deux ans plus tard, son engagement à créer le Secrétariat national de l'économie solidaire (SENAES), dont la direction sera confiée au professeur Paul Singer.

Les procédures bureaucratiques ont duré quelques mois, ce qui fait que le SENAES est officiellement créé en juin 2003, au même moment que débute la 3ème Assemblée nationale, qui institue le Forum brésilien de l'économie solidaire (FBS), et approuve la Charte de principes et la Plateforme de luttes de l'économie solidaire. Cette coïncidence est révélatrice de la relation étroite entre les deux structures. De fait, les postes de direction du SENAES sont confiés à des membres d'organisations d'économie solidaire : mouvement syndical, couveuses universitaires du réseau *Unitrabalho*, ONG, initiatives gouvernementales. Cela explique que le SENAES intègre dans son plan de travail les thèmes de mobilisation du FBES.

Cette trajectoire montre clairement que l'économie solidaire se structure dans le champs national à partir de trois dynamiques en interaction : l'articulation nationale entre les acteurs sociaux impliqués dans la construction d'un mouvement qui se dote d'un projet et d'objectifs d'action commune ; l'articulation de ces mêmes acteurs avec d'autres au niveau international, au sein de deux espaces établis lors du FSM de 2001 ; la mise en œuvre de politiques de promotion de l'économie solidaire à partir de la création du SENAES en 2003.

### **L'économie solidaire et les politiques publiques**

L'économie solidaire s'est étendue sur tout le territoire national à travers l'émergence de multiples projets alternatifs

communautaires, de coopératives agricoles et de reprises d'entreprises sous le régime de l'autogestion. Ces initiatives ont en commun une culture de la réciprocité et la pratique de formes coopératives d'organisation de la vie, de la production et de la consommation.

Fruit de cette mobilisation sociale et de politiques publiques développées par certains États ou municipalités, le SENAES est créé en 2003 par le gouvernement fédéral et relié au ministère du Travail et de l'Emploi, avec pour objectif de « promouvoir le renforcement et la diffusion de l'économie solidaire au moyen de politiques intégrées visant la génération de travail et de revenu, l'inclusion sociale et la promotion d'un développement intégral, démocratique et durable ».

Les stratégies pour atteindre ce but, mises en œuvre de façon innovante et transversale, concernent trois types de politiques : travail et emploi, questions sociales, développement local. Ces stratégies, articulées avec les processus d'organisation sociale et d'éducation à la citoyenneté active, font entrer progressivement l'économie solidaire dans l'agenda d'autres ministères. Le gouvernement fédéral développe des programmes d'envergure destinés à promouvoir l'économie solidaire au sein de plusieurs politiques : sociale, agricole, emploi et formation professionnelle, éducation, etc. Enfin, l'instauration du SENAES a permis l'inclusion de l'économie solidaire dans les plans pluriannuels du gouvernement fédéral (2004-2007, 2008-2011 et 2012-2015) par le biais du programme Économie solidaire en développement.

### **Principaux défis**

Malgré les avancées décrites plus haut, les politiques publiques restent limitées, fragmentées et leur champ d'action est restreint, en deçà des besoins de celles et ceux qui font l'économie solidaire du Brésil. Il n'existe au sein de l'État aucun espace adéquat pour la mise en place de mécanismes efficaces de diffusion, planification et contrôle social. Il est nécessaire que les trois sphères du pouvoir public (municipale, étatique et fédérale) soient plus engagées et cohérentes entre elles, afin d'inscrire les entreprises économiques solidaires dans la durée en leur garantissant formation, appui technique et accès au crédit. Il manque des lois spécifiques qui soutiennent les différentes dimensions de l'action : organisation, renforcement des capacités, financement, production et commercialisation. Un

grand nombre d'entreprises d'économie solidaire ont cessé d'exister faute de lois et d'accompagnement technique et juridique adéquates avec leurs nécessités. Toutes ces limites expliquent que la contribution de ce secteur économique au développement du pays demeure insuffisante. Les programmes d'économie solidaire souffrent d'un manque de ressources financières, de structures institutionnelles, de personnel ayant la formation technique spécifique qui permette le déroulement des actions. Une partie de ces limitations s'expliquent par la faible institutionnalisation politique et juridique de l'économie solidaire et des politiques publiques dédiées à son renforcement.

Plus généralement, il faut s'attaquer au défi de la commercialisation, de façon que les travailleuses et les travailleurs de l'économie solidaire puissent vivre dignement de leur activité. Cela implique une reconnaissance par la population,

qui doit donc être sensibilisée à la question de la traçabilité sociale et environnementale des produits et services qu'elle consomme. Autre défi : l'accès au financement et au crédit, encore très restreint, voire, pour certains secteurs, inexistant.

Les relations entre la société civile et les pouvoirs publics ont souvent engendré une bureaucratisation du mouvement, à tel point que la puissance publique tend à transformer ces organisations en simples exécutantes de son action. On assiste également à une forme de « criminalisation » des mouvements sociaux et des organisations de la société civile, ce qui constitue un préjudice, notamment en termes d'accès aux ressources publiques. Il est donc nécessaire de simplifier les procédures administratives d'obtention des financements destinés au renforcement de l'économie solidaire, mais aussi d'informer largement sur la façon d'y accéder.

La majorité des autorités étatiques et

municipales ne placent pas ce type d'économie parmi leurs priorités. A cause d'un manque de compréhension de ce que peut être leur rôle au niveau de la politique de l'emploi, les décideurs publics considèrent ce qui se fait en faveur de l'économie solidaire comme des mesures d'assistance ou d'urgence, du seul ressort des secrétariats, municipaux ou de l'État, des affaires sociales. De plus, les acceptions de ce que l'on entend par « économie solidaire » sont très variables, ce qui explique que la classe politique, mais aussi de nombreux secteurs de la société, peinent à faire le discernement entre politiques partisans et politiques d'intérêt public. La construction d'une stratégie de développement juste et durable requiert que l'économie solidaire soit reconnue comme devoir de l'État et droit des citoyens.

## Libre propos



### ECHOS DE L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE AU BRÉSIL

Il est très bon, ce vaste tableau brossé par Angelina, avec qui j'ai partagé quelques rêves pendant les « années de plomb » de la dictature militaire au Brésil. Elle a bien montré la force émancipatrice de cet affrontement avec le capitalisme, dans un monde dominé par le consumérisme et par la soif d'argent. J'oserais le compléter avec des informations sur des initiatives que j'ai bien connues.

La première a eu lieu au moment du premier grand choc de chômage à São Paulo, en 1983 (un million de chômeurs !). La Commission Justice et Paix de l'Archidiocèse, au temps du Cardinal Arns, a créé, avec des Presbytériens et des « spirites » d'Allan Kardec, une Association Œcuménique

de Solidarité. Celle-ci incitait les chômeurs à constituer, avec des non chômeurs, des « Groupes de Solidarité dans le Chômage », pour développer des activités économiques, pas encore baptisées économie solidaire mais qui en portaient déjà l'esprit.

La deuxième est celle des « monnaies sociales », qui redonnent à la monnaie son vrai rôle, pour se défaire de la domination de la monnaie créée par les banques. L'expérience de São Paulo a suivi l'exemple des « clubs de troc » argentins, grâce auxquels les gens ont fait face, dans les années 90, à la difficulté de compter avec l'argent (officiel), au cours d'une grande crise de leur pays. Ces « monnaies sociales », inventées aux États Unis et en Europe, ont mené au Brésil à la création de « banques communautaires » et à la promotion de microcrédits pour des

activités d'économie solidaire. Ces monnaies sociales ont existé aussi dans les Forums Sociaux Mondiaux, dans les espaces de « l'économie solidaire ». La plus connue de ces expériences est celle de la Banque Palmas (nom de leur monnaie) qui a réussi à améliorer beaucoup les conditions de vie des habitants d'un bidonville de Fortaleza, au Nordeste du Brésil.

Chico Whitaker

Co-fondateur des Forums Sociaux Mondiaux.

**Bonne année 2014 !**

**Le comité de rédaction de la revue *Développement et Civilisations* souhaite à tous les lecteurs une excellente année.**

**Développement et civilisations** est une publication éditée depuis 1972 sous divers noms par l'association Développement et Civilisations - Lebret-Irfed - 49, rue de la Glacière - 75013 PARIS - FRANCE - 33(0)1.47.07.10.07 - contact@lebret-irfed.org

L'association Développement et Civilisations - Lebret-Irfed anime un réseau d'acteurs de développement solidaire présents sur tous les continents.

**Directeur de la publication** : Yves Berthelot - **Rédacteur en chef** : Antoine Sondag - **Conseil de rédaction** : Claude Baehrel, Yves Berthelot, Karine Besses, Roland Colin, Isabelle Duquesne, Karine Meaux, Anouk Coqblin, Denise Sanou.

La reproduction des textes publiés est autorisée à la seule condition que soit clairement indiquée la source, avec les coordonnées de *Développement et civilisations*. Un exemplaire du document reproduisant le texte doit être envoyé à l'adresse de la publication.

**Pour soutenir nos actions** : chèque en euros, CHF ou US\$ à l'ordre de Développement et Civilisations - Lebret-Irfed

Virements bancaires : en France : LA POSTE FR10-2004-1010-1233-2971-2T03-350 (BIC : PSSTFRPPSCE) ou en Suisse : RAIFFEISEN - Genève, N°IBAN CH41 8018 1000 0074 9583 6 CHF (SWIFT : RAIFCH22)

ISSN 1951-0012 - Imprimerie IGC Communigraphie - St Étienne - 04 77 92 04 80 - Imprimé sur papier recyclé

